



**LA MAIN DE L'AUTRE**  
 Association caritative, loi de 1901 pour et avec  
 les personnes en situation de précarité  
**06 79 07 80 29 - [www.lamaindelautre.org](http://www.lamaindelautre.org)**  
 lamainl@yahoo.fr - 23, rue de la Py - PARIS 20<sup>e</sup> - Siret 504 462 888

## L'AUTRE VIDE-GRENIERS 7<sup>ème</sup> EDITION

N° EMPLACEMENT(S) :	
Date :	
Rue :	

### INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS DU 07 AVRIL 2019

Nom		Prénom	
Adresse :			
Tél. :		Email :	
Rue de l'emplacement souhaité :			

Je réserve....., emplacement(s) à 30€, je joins mon règlement de .....€

Mode de règlement :       Espèces    ou     Chèque\*

La caution est de 10€ :       Espèces    ou     Chèque\*

\***Ps** : Le règlement de l'emplacement et de la caution par internet ne se font que par chèque

J'autorise la destruction du chèque de caution

J'ai pris connaissance du règlement du vide-greniers et je l'accepte

Signature : .....

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Paris, le .....

N° .....

Je soussigné(e) ....., atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Signature : .....



## L'AUTRE VIDE-GRENIERS 7<sup>ème</sup> EDITION

### Règlement

- Article 1. Horaires : de 6h à 18h, arrêt des ventes : 18h  
Les participants devront avoir quitté les lieux à 19h.
- Article 2. Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule n'est autorisé à stationner dans le vide-grenier.  
**Respect des règles de stationnement.**
- Article 3. L'emplacement ne peut être inférieur à 2 m. Le traçage au sol doit être respecté.
- Article 4. Chaque participant apporte son propre matériel. Tables obligatoires ou bacs en plastiques.

#### AUCUN DEBALLAGE AU SOL N'EST AUTORISE

- Article 5. Chaque participant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner.  
Il s'engage à respecter les consignes ou ordres qui pourraient lui être donnés par l'organisateur ou les forces de l'ordre.
- Article 6. Il est strictement **INTERDIT** de vendre les objets et les articles suivants :  
**Articles neufs, armes, alimentaires, animaux, contrefaçons de tout type**  
**Le vide-greniers est interdits aux professionnels**
- Article 7. **Chaque participant s'engage à vider son emplacement à l'issue du vide-greniers. Il est obligatoire de remporter ses poubelles et cartons au lieu indiqué. A défaut, la caution sera encaissée.**
- Article 8. Aucun remboursement pour annulation ne sera pris en compte.
- Article 9. Les cautions payées par chèque seront détruites au bout de 15 jours suivant le vide-greniers. Celles payées en espèces peuvent être récupérées le même jour à l'issue du vide-greniers ou à l'annexe de la Maison des Associations du 20<sup>ème</sup>, au 1-3, rue Frédéric Lemaître 75020 Paris, le lundi 08 et 15 avril et le mercredi 10 et 17 avril de 10h à 15h

**Au-delà, de ces dates, les chèques seront détruits et les espèces déposées pour le compte de l'association La Main De L'Autre sous forme de dons.**

VIDE-GRENIERS DU 07 AVRIL 2019, DE 6H A 18H			
Nom et Prénom			
Emplacement N° :		Rue :	
Caution de 10€ :	<input type="checkbox"/> Espèces	ou	<input type="checkbox"/> Chèque



**LA MAIN DE L'AUTRE**  
Association caritative, loi de 1901 pour et avec  
les personnes en situation de précarité  
**06 79 07 80 29 - [www.lamaindelautre.org](http://www.lamaindelautre.org)**  
lamainl@yahoo.fr - 23, rue de la Py - PARIS 20<sup>e</sup> - Siret 504 462 888

Chers Amis de La Main De L'Autre,

Avant tout, merci à chacun de vous pour la réussite de cette belle journée !

Notre association, depuis 2005 (date de sa création) jusqu'à ce jour, n'a aucune subvention pérenne. Elle subsiste grâce au soutien logistique de ses partenaires et au efforts fournis au quotidien par ses bénévoles.

L'agent recueilli va nous permettre de continuer notre mission auprès des familles en situation de précarité, que nous aidons.

**\*\*\* RAPPEL IMPORTANT \*\*\***

**Merci de bien regrouper tous vos déchets dans des sacs** ; si vous manquez de sacs, n'hésitez pas à venir en chercher à notre stand, situé Place Henri Malberg (Place des Grandes Rigoles).

NB : Si vous voulez être invités à nos prochains vide-greniers, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées ou contactez-nous au n° 06 79 07 80 20 ou via le mail [lamainl@yahoo.fr](mailto:lamainl@yahoo.fr), ou encore sur notre site : [www.lamaindelautre.org](http://www.lamaindelautre.org) ou sur notre page Facebook : La Main De L'Autre.

Ce sera pour nous un plaisir de vous revoir !

A bientôt, Amitiés.